

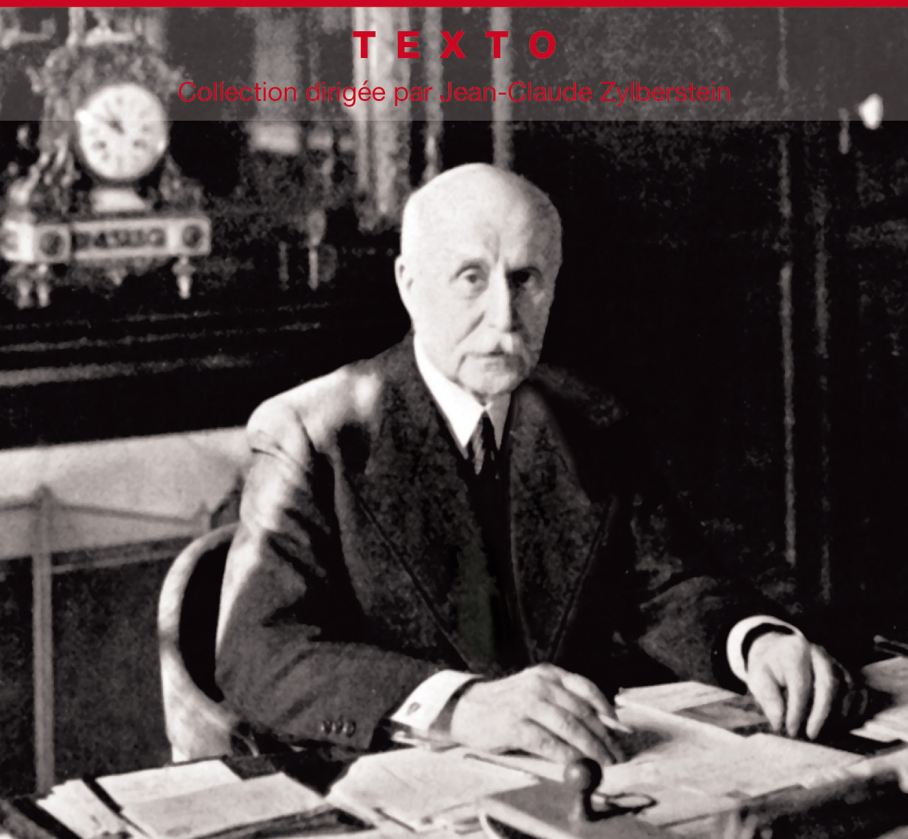
MARC OLIVIER BARUCH

# Le régime de Vichy

1940-1944

TEXT O

Collection dirigée par Jean-Claude Zylberstein





# LE RÉGIME DE VICHY

## DU MÊME AUTEUR

*Des lois indignes ? Les historiens, la politique et le droit*, Paris, Tallandier, 2013.

*Servir l'État français. L'administration en France de 1940 à 1944*, Paris, Fayard, 1997.

### Direction d'ouvrages collectifs

*Faire des choix ? Les fonctionnaires dans l'Europe des dictatures (1933-1948)*, Paris, La Documentation française, 2014.

*Raymond Aron, philosophe dans l'histoire*, en collaboration avec Serge Audier et Perrine Simon-Nahum, Paris, Éditions de Fallois, 2008.

*Une poignée de misérables. L'épuration de la société française après la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Fayard, 2003.

*Justice, politique et République. De l'affaire Dreyfus à la guerre d'Algérie*, en collaboration avec Vincent Duclert, Bruxelles, Complexe, 2002.

*Le Choix des X. L'École polytechnique et les polytechniciens (1939-1945)*, en collaboration avec Vincent Guigueno, Paris, Fayard, 2000.

*Serviteurs de l'État. Une histoire politique de l'administration française (1875-1945)*, en collaboration avec Vincent Duclert, Paris, La Découverte, 2000.

*Une voix qui manque. Écrits en mémoire de Jean Gattégno*, Paris, Fayard, 1999.

MARC OLIVIER BARUCH

# LE RÉGIME DE VICHY

1940-1944

*Nouvelle édition revue et augmentée*

TEXTO

Le goût de l'histoire

Texte est une collection des éditions Tallandier

Ouvrage publié sous la direction de Denis Maraval

© Éditions Tallandier, 2017  
2, rue Rotrou – 75006 Paris  
[www.tallandier.com](http://www.tallandier.com)  
ISBN : 979-10-210-2744-2

## Introduction

### QU'EST-CE QUE VICHY ?

Peu de mois se passent sans que, de livre en colloque et d'épisode judiciaire en série télévisée, le régime de Vichy ne revienne sur le devant de la scène. Alors que plus de soixante-dix ans se sont écoulés depuis la fin de l'État français, que des milliers d'ouvrages semblent avoir traité de tous les protagonistes et avoir épuisé toutes les problématiques de ces quelque cinquante mois qui séparent la fin de la III<sup>e</sup> République de la Libération, l'unanimité est loin de se faire sur le bilan du régime placé sous la figure emblématique du maréchal Pétain.

S'il a ainsi été largement étudié, avec un apogée dans les années 1990 et 2000, ce régime fait, de manière paradoxale – et quelque peu amère pour ceux qui croyaient que la connaissance toujours plus précise de cette époque permettrait d'en éloigner à jamais le spectre –, l'objet de réappréciations tournant parfois à la réhabilitation.

Des circonstances partout constatées l'expliquent : les derniers témoins disparaissent, les actuels chefs d'État sont trop jeunes pour avoir vécu la période comme

adultes et l'évolution de la carte de l'Europe montre que la page de Yalta est non seulement tournée mais parfois même oubliée. Ces constantes expliquent la résurgence d'un débat de mémoire qui n'est pas que français mais qu'ont réactualisé d'autres évolutions récentes propres à notre pays. Depuis l'élection par la France, pour la première fois en 1995, d'un président de la République qui n'avait pas été acteur de la Seconde Guerre mondiale, le sujet n'a cessé d'être d'actualité – et pas seulement parce que l'extrême droite, longtemps porteuse d'une mémoire pour le moins ambiguë du régime de Vichy, y semble durablement enracinée.

L'appréciation portée sur le seul des régimes français récents où cette dernière famille de pensée était associée au pouvoir reste donc un enjeu politique étonnamment vif. Il est aussi un enjeu de mémoire, faute de reconnaissance claire des responsabilités assumées par les autorités de l'État français entre 1940 et 1944. Il fallut attendre juillet 1995 pour qu'un président de la République, Jacques Chirac, reprenne publiquement à son compte la thèse, historiquement indiscutable, de l'appui volontairement apporté par l'appareil de l'État français aux rafles de juifs de l'été 1942. Marquées par le long procès de l'ancien haut fonctionnaire et homme politique Maurice Papon devant la cour d'assises de la Gironde, qui aboutit au printemps 1998 à sa condamnation à dix ans de réclusion criminelle pour complicité de crime contre l'humanité, les années qui suivirent furent celles de la diffusion large de cette thèse (posée dès 1972 par l'historien américain Robert Paxton) dans l'ensemble de



## INTRODUCTION

la société française, des institutions religieuses – qu'on pense à la belle Déclaration de repentance de l'Église de France, qui date de septembre 1997 – aux manuels scolaires, des assemblées parlementaires aux plus hautes juridictions de la République.

Notre époque, prompte à désacraliser l'État et à douter du politique, ne cesse depuis lors de s'interroger sur la responsabilité de ceux qui détiennent le pouvoir, en cherchant à lire dans le passé trouble de la France d'alors la trace d'une faiblesse morale au cœur de ses élites, notamment publiques. L'accent se porta ainsi comme naturellement sur la passivité, voire la complicité, dont ces dernières firent preuve face aux dérives antirépublicaines du régime. Dans la continuité des questions qu'avait suscitées chez Hannah Arendt la confrontation en 1961 de l'ancien SS Adolf Eichmann, architecte de la « Solution finale », avec ses juges israéliens, la dimension éthique du débat historique se concentre sur la question du « mal ordinaire ». La mémoire de Vichy ne peut donc être sereine, de sorte qu'il est nécessaire, avant d'exposer les choix et l'évolution de ce régime, de rappeler les débats qu'il a engendrés entre historiens, débats dont témoigne une historiographie riche et évolutive.

Débat d'abord sur la nature du régime, qui s'apprécie différemment selon que l'accent est porté sur les ruptures ou sur les continuités. Si l'on voit dans Vichy un aboutissement de la III<sup>e</sup> République, dans sa version « musclée » pilotée par Édouard Daladier à partir de la mi-1938, on insistera sur la place prise dans l'État français par les élites administratives et techniciennes du régime républicain.

On soulignera que déjà celui-ci regroupait dans des camps des populations étrangères, en l'occurrence les réfugiés espagnols, et qu'il pratiquait l'exclusion, à l'encontre des membres du parti communiste après la signature du pacte germano-soviétique qui précéda de quelques jours l'entrée en guerre de septembre 1939. Mais on peut aussi, sans nier les éléments de continuité, rappeler à quel point les circonstances étaient exceptionnelles en 1940, et donc insister sur les éléments de rupture. Celle-ci ne vint pas seulement d'un contexte évidemment bouleversé – celui d'une France occupée après une défaite sans précédent –, mais aussi de la volonté du nouveau pouvoir de se démarquer totalement du régime républicain.

Dérivé de ce débat est celui de la qualification politique du régime. L'effacement des lectures marxistes a fait passer au second plan les discussions sur le fait de savoir si Vichy était ou non fasciste. Régime autoritaire, mais sans parti unique, plus inspiré par le modèle corporatiste et catholique du Portugal salazarien que par le totalitarisme plébéien et païen de l'Allemagne nazie, Vichy est moins un fascisme qu'une forme de dictature à forte composante militaire. Dès la fin des années 1950, les travaux pionniers du politiste Stanley Hoffmann en soulignaient aussi le caractère hétérogène. Les historiens, depuis cette date, ont largement développé cette analyse, en détaillant les conflits qui opposèrent les diverses tendances au pouvoir entre 1940 et 1944.

Pourtant, juristes comme hommes politiques s'attachent parfois à résumer la situation en définissant Vichy comme un régime légal mais dès l'origine illégi-

time. Cette opposition, fondatrice de la stratégie gaulienne d'après 1945 visant à rassembler une France qui s'était divisée, est trop manichéenne pour faciliter la compréhension de la période. Elle n'aboutit au contraire qu'à effacer les responsabilités : si Vichy n'était pas la France, les quatre années de l'État français seraient effectivement simplement « à rayer de notre histoire », comme le suggérait le titre que donna à ses souvenirs le procureur général du procès Pétain de 1945. L'histoire ne s'écrit toutefois pas à coups de traits de plume. Il y eut au pouvoir en France, entre 1940 et 1944, des hommes, certes soumis à des contraintes particulièrement fortes mais qui eurent des volontés précises, en conçurent une politique définie, qui impliquait des choix. Les deux principaux de ces choix, intervenus dès les premiers mois du régime, ont pour nom Révolution nationale d'une part, collaboration d'autre part.

C'est là l'enjeu d'un troisième débat. Dix ans après la Libération, dans la première *Histoire de Vichy* publiée en France, l'historien Robert Aron tendait à présenter la collaboration comme un moindre mal ayant finalement bénéficié à la France. On se situait là dans la théorie, chère aux vichystes de guerre et d'après-guerre, du bouclier Pétain, complément indispensable du glaive de Gaulle. Cette thèse avait pour complément naturel la distinction entre un Vichy des premiers temps, Vichy des bonnes intentions, Vichy de Pétain, bon roi entouré de mauvais ministres, opposé au Vichy noir d'un Laval collaborateur entraînant la France au-delà du raisonnable dans les concessions aux Allemands. Il n'y a de là

qu'un pas à faire pour voir dans la Révolution nationale un catalogue de bonnes idées perverties par un contexte douteux.

Alors que l'historiographie contemporaine, archives à l'appui, a depuis vingt ans largement abandonné ces théories pour souligner au contraire la constance du régime, au moins pendant ses deux premières années, à se placer en demandeur de collaboration, cette thèse refait surface à intervalles réguliers – moins d'ailleurs dans l'histoire savante, qui aurait bien du mal à la démontrer que chez toute une série de polémistes dont les ouvrages, souvent largement promus par une certaine presse écrite ou télévisuelle trop heureuse de faire croire qu'elle lutte ainsi contre on ne sait quelle « histoire officielle ».

Sans vouloir faire de Vichy un bloc, et en rappelant au contraire la rapidité à laquelle les événements se succédaient, et donc la nécessité d'être toujours précis dans la chronologie de ces cinquante mois à réintégrer dans notre histoire, d'autres – dont l'auteur de ce livre – pensent que les dérives finales du régime, qui aboutissent à lui donner, sauf chez quelques nostalgiques, une image largement noire, ont pour partie leurs sources dans ses choix initiaux sur lesquels il importe donc de s'attarder. Pour autant – comme suffirait à le rappeler la lecture des journaux d'époque, où les opérations militaires occupent presque toujours la une – on ne saurait sous-estimer l'impact des événements de guerre sur l'évolution intérieure de l'État français, événements qu'il est donc indispensable d'avoir en mémoire pour comprendre Vichy.

## Chapitre premier

# DE PARIS À VICHY

### POURQUOI L'ARMISTICE ?

*« Il faut cesser le combat »*

« C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat », déclara le 17 juin 1940 à la radio le maréchal Pétain qui venait de succéder à Paul Reynaud comme président du Conseil. Le vainqueur de Verdun était entré au gouvernement un mois plus tôt, alors que l'offensive allemande commencée le 10 mai tournait à la déroute française.

Dès le 13 mai, en effet, l'ennemi avait réussi une percée à travers des Ardennes que l'ensemble du haut commandement français, à commencer par le maréchal Pétain, avait décrétées imprenables. La violation par Hitler de la neutralité des Pays-Bas et de la Belgique conduisit les armées de ces pays à une rapide capitulation, soulignant la faiblesse de la frontière française du Nord le long de laquelle la ligne Maginot n'avait

pas été prolongée. Le remplacement comme commandant en chef de Gamelin par Weygand, ancien collaborateur de Foch, ne permit aucun miracle sur la Somme et l'offensive allemande se poursuivit, prenant les armées françaises en tenaille. Seul l'embarquement, dans des conditions extrêmement difficiles, de près de 330 000 hommes à Dunkerque dans les derniers jours de mai permit de limiter à 1 800 000 le nombre de prisonniers.

En cinq semaines, la campagne de France avait fait près de 100 000 morts. Elle ne fut pas perdue, contrairement à la légende fondatrice de Vichy, par une République entrée en guerre avec une insouciance frisant l'inconscience, ni par l'esprit défaitiste des instituteurs, mais bien en raison de la stratégie routinière d'un état-major qui ne croyait ni aux chars ni à l'aviation et qui fit preuve d'incroyables défauts de commandement.

Ayant quitté le 10 juin un Paris déclaré ville ouverte – dans lequel les Allemands entrèrent le 14 –, le gouvernement français errait dans un réel désordre, que venait encore aggraver l'exode de près de dix millions de réfugiés fuyant les zones de combat. Incapable d'obtenir de son gouvernement un accord net sur la poursuite de la lutte, soit depuis un hypothétique « réduit breton », soit depuis l'Afrique du Nord, Paul Reynaud démissionna le 16 juin. Il fut aussitôt remplacé par le maréchal Pétain. Porte-drapeau des partisans de l'armistice, ce dernier avait fait savoir lors d'une des dramatiques délibérations gouvernementales de cette première quinzaine de juin que, « le cas échéant hors du gouvernement », il reste-

rait en France, position qu'il justifiait ainsi : « Le devoir du gouvernement est, quoi qu'il arrive, de rester dans le pays. Priver la France de ses défenseurs naturels, c'est la livrer à l'ennemi. C'est tuer l'âme de la France, c'est par conséquent rendre impossible sa renaissance. »

### *Armistice ou capitulation ?*

Cette déclaration expose clairement la motivation politique du choix de l'armistice : il fallait demeurer sur le sol national afin d'y mener le redressement qui permettrait à la France de se relever des ruines de sa défaite, comme avait su le faire la Prusse après son écrasement militaire par Napoléon à Iéna en 1806. Cette analyse excluait la seule solution alternative, à savoir la capitulation, acte militaire n'engageant pas la souveraineté étatique. Comme la plupart des pays vaincus (Pologne, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Norvège, etc.), la France aurait pu, par cette capitulation, se doter d'un gouvernement en exil, désireux de poursuivre la lutte, et ce d'autant plus qu'elle possédait de nombreuses et riches colonies (ce qu'on appelait alors l'Empire) ainsi qu'une flotte de guerre intacte.

Tout autre fut le choix des nouveaux maîtres de la France – sans compter que le général Weygand avait catégoriquement refusé la capitulation, qui portait selon lui atteinte à l'honneur de l'armée. Le gouvernement du maréchal Pétain était en effet persuadé que la guerre serait courte, les forces allemandes qui venaient d'écraser aussi massivement la France ne pouvant que

« tordre le cou à la volaille britannique », selon l'expression de Weygand. Analyse exactement contraire de celle exprimée, sur les ondes de la BBC, par l'un des membres les moins connus du gouvernement Reynaud démissionnaire, le sous-secrétaire d'État à la Guerre Charles de Gaulle, qui venait d'arriver à Londres. Après avoir rappelé que les forces françaises avaient été « submergé[e]s par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi », il concluait que « rien n'est perdu pour la France car la France n'est pas seule » dans la mesure où « cette guerre est une guerre mondiale ». Propos visionnaires, proches des paroles galvanisantes que tenait alors le Premier ministre Churchill à son peuple, mais propos aux antipodes des premiers messages du maréchal Pétain, stigmatisant « l'esprit de jouissance qui, depuis la victoire [de 1918] l'a emporté sur l'esprit de sacrifice ».

### DÉFAITE ET RUPTURE DE L'ORDRE RÉPUBLICAIN

Ces messages moralisateurs, pétris de repentir et baignés de souffrance, étaient aussi une attaque en règle contre les institutions républicaines, présentées comme directement responsables de la défaite – alors que, bien sûr, rien n'était dit des erreurs tactiques du commandement. Tout était-il à ce point, dans la République, « pourri », « à refaire », « usé », « vieux avant de naître », pour ne reprendre que quelques-unes des expressions alors utilisées pour qualifier « la Gueuse » ?



*La France en crise ?*

Les années 1930 ont été, en France comme dans tous les pays occidentaux atteints par la dépression économique, des années de crise sociale et d'incertitude politique comme intellectuelle. S'y est ajoutée l'impuissance de la III<sup>e</sup> République à réformer son fonctionnement institutionnel. La tradition républicaine témoignait en effet d'une hostilité quasi viscérale au principe d'un exécutif fort, tout en acceptant la généralisation des décrets-lois. Au contraire, les régimes totalitaires ou autoritaires qui se multipliaient en Europe semblaient cumuler les succès, mais au prix de l'effacement de toutes les libertés démocratiques.

L'onde de choc de la défaite de 1940 a conduit à substituer à la réalité de la France de 1939 une image noircie par l'ampleur du bouleversement qui lui succéda. Si la République était faible, elle n'était pas moribonde et la France n'était pas cet État chancelant, conduit à la guerre et à la défaite par des politiciens, les hommes du Front populaire, malhonnêtes au point d'extorquer à la Chambre des députés la déclaration de guerre, en se contentant de lui faire voter les crédits nécessaires à la conduite des opérations.

Pas seulement malhonnêtes, criminels aussi car responsables du sabotage de l'effort de réarmement : en encourageant tout à la fois la paresse, fruit des quarante heures et des congés payés, et la désobéissance, née des grèves de juin 1936, le gouvernement Blum de

l'été 1936 était directement visé par les sentences du Maréchal (« On a revendiqué plus qu'on a servi. On a voulu épargner l'effort ; on rencontre aujourd'hui le malheur »). C'était passer un peu vite sur l'effort d'armement considérable amorcé par ce gouvernement, comme sur la ferme volonté de reprise en main politique et sociale manifestée par Daladier, président du Conseil depuis avril 1938 – dont le gouvernement avait fait preuve d'une indiscutable énergie pour réprimer la grève du 30 novembre 1938, provoquée par un train de décrets-lois revenant sur plusieurs des acquis sociaux de l'été 1936.

### *Quel pacifisme ?*

L'époque avait été aussi marquée par la montée des périls extérieurs. Coup sur coup, la France dut constater, et faute de réaction avaliser la volonté conquérante des États totalitaires qui l'entouraient, avec l'annexion de l'Éthiopie par l'Italie fasciste, l'entrée des troupes allemandes dans la partie de Rhénanie démilitarisée, l'*Anschluss* autrichien. Deux événements surtout cristallisèrent les inquiétudes, comme l'a bien montré dans ses études sur l'évolution de l'opinion publique l'historien Pierre Laborie : la guerre d'Espagne et Munich. Sous leur impact, la droite française, traditionnellement nationaliste, va-t-en-guerre et germanophobe, connut un important retournement idéologique. Après avoir critiqué l'engagement français en faveur de la République espagnole, pourtant tempéré par le prin-

cipe de la non-intervention, qu'Allemands et Italiens ne se privaient pas de violer, elle pencha largement vers le pacifisme au lendemain de Munich, soit à partir d'octobre 1938. L'événement fut au moins aussi important par ses répercussions diplomatiques – Hitler étant désormais persuadé de la faiblesse, politique et morale, des démocraties française et anglaise – que par la fracture qu'il introduisit dans l'esprit public français : les continuités sont en effet nettes entre les différentes composantes du pacifisme munichois et les principaux soutiens du régime qui allait s'installer à Vichy.

#### LA MISE EN PLACE DE L'ÉTAT FRANÇAIS

Sous l'influence peut-être de Laval, qui possédait le château voisin de Chateldon, c'est dans cette petite ville d'eaux qu'aboutirent à l'extrême fin de juin, venant de Bordeaux, les équipes gouvernementales. Lyon eût été une capitale plus logique pour cette zone « libre » d'une France aux trois cinquièmes occupée, mais son maire radical, Édouard Herriot, président de la Chambre des députés, apparaissait comme l'un des symboles du régime parlementaire déchu, au sein duquel il avait été à plusieurs reprises président du Conseil.

#### *De l'armistice aux pleins pouvoirs*

Les premiers jours de l'installation du gouvernement à Vichy, dont tous sentaient qu'ils étaient aussi les der-

niers jours du régime républicain, étaient marqués par le poids de la défaite. S'y mêlait aussi un climat d'intrigues, commencé à Bordeaux auprès des parlementaires par Laval et l'un de ses fidèles, Adrien Marquet, maire de la ville. L'épisode de Mers el-Kébir, le 3 juillet, ajouta à ce climat délétère une vague d'anglophobie. Près de 1 300 officiers et marins français périrent lors du bombardement par une escadre britannique de leurs navires, mouillés dans cette rade proche d'Oran. Le cabinet de guerre anglais s'était résolu à cette issue en raison du risque que représentait pour la survie du Royaume-Uni l'utilisation par l'Allemagne – certes en violation de l'armistice, mais pouvait-on croire à la parole de Hitler ? – de cette partie importante de la flotte française.

C'est donc tout naturellement que, le 10 juillet 1940, dans son discours de présentation du projet de révision constitutionnelle proposé par le gouvernement, Laval, vice-président du Conseil, indiqua « n'avoir pas l'intention de déclarer la guerre à l'Angleterre mais chaque fois qu'[il] le pourrai[t], de rendre coup pour coup ». La scène se passait dans la grande salle de théâtre du casino de Vichy. La loi constitutionnelle donnant « tout pouvoir au gouvernement de la République, sous la signature et l'autorité de M. le maréchal Pétain, à l'effet de promulguer par un ou plusieurs actes la nouvelle Constitution de l'État français » y fut adoptée par 569 des 672 parlementaires présents.

Ceux-ci provenaient pour partie de la majorité de Front populaire élue en juin 1936, diluée toutefois par les bataillons solidement conservateurs du Sénat et

TABLE

Chapitre VII. – Vichy et les Français.....	147
<i>La vie des Français de 1940 à 1944</i> , 148. – Ravitaillement, 149. – Bombardements, 151. – Répression, fichage, encadrement, 152. – <i>La vie culturelle en France de 1940 à 1944</i> , 153. – Une saison florissante, 154. – La plume engagée, 155. – Les voies du renouveau culturel ?, 157. – <i>Opinion, engagements, attentisme</i> , 158. – Une mémoire réfractée, 158. – Des sources variées, 159. – Une opinion évanescence, 160. – Choisir ses camps ?, 163.	
Conclusion. – Vichy et l'esprit de Vichy .....	171
Postface. – Vingt ans après.....	179
<i>L'État français comme projet idéologique</i> , 180. – <i>La querelle du réalisme</i> , 186. – <i>Expliquer Vichy</i> , 196.	
Les dates clés de la Seconde Guerre mondiale.....	201
Les dates clés de Vichy.....	205
Orientations bibliographiques .....	209